

Confinement du printemps 2020 : les plus modestes plus fragilisés

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 124 • Mai 2021

En Bourgogne-Franche-Comté, près de 20 % des personnes de plus de 15 ans estiment que leurs finances se sont dégradées lors du premier confinement du printemps 2020 mis en place pour juguler l'épidémie de la Covid-19. Tous les salariés n'ont pas pu bénéficier du travail à distance et des dispositifs de maintien dans l'emploi.

Les ouvriers, et surtout les ménages les plus modestes sont les plus touchés par la détérioration de leur situation financière. À l'inverse, les cadres, qui ont pu pour la plupart télétravailler, et surtout les retraités, sont plus épargnés.

Du 17 mars au 11 mai 2020, la population a été confinée dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la Covid-19. Les mesures exceptionnelles de soutien à l'activité, notamment le recours au chômage partiel, ont permis de limiter les conséquences pour les ménages.

Les finances des ménages se sont globalement un peu moins dégradées qu'au niveau national

En mai 2020, 20 % des Bourguignons-Francis-Comtois de 15 ans ou plus déclarent que la situation financière de leur foyer s'est dégradée depuis le début du confinement, tandis qu'elle est restée stable pour 70 % d'entre eux. La population de la région semble un peu plus préservée que l'ensemble de la population française. Si 23 % des Français déclarent avoir subi des pertes financières, 67 % estiment leur situation stable.

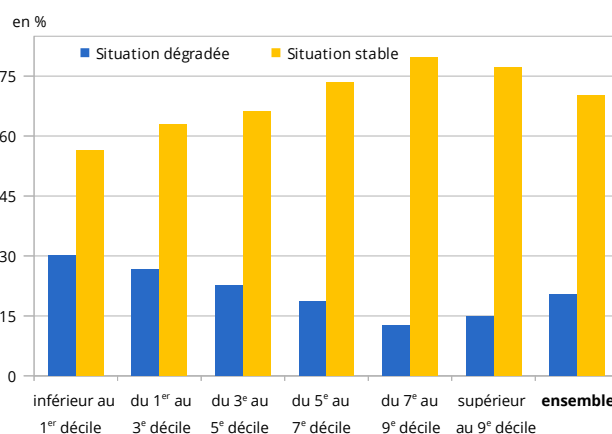
La Bourgogne-Franche-Comté figure parmi les régions où les habitants semblent moins victimes d'une dégradation financière, avec les Pays de la Loire (21 %) et la Bretagne (18 %). À l'inverse, les régions les plus touchées seraient la Guadeloupe (28 %), l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse (26 %), des régions particulièrement affectées par le ralentissement du tourisme.

La détérioration de la situation financière concerne avant tout les plus modestes

Les conséquences financières sont d'autant plus fortes que le **niveau de vie** des ménages était déjà faible. Ainsi, les personnes vivant dans les ménages les plus modestes de la région, ceux dont le niveau de vie compte parmi les 10 % les plus pauvres, sont 30 % à déclarer que leur situation financière s'est dégradée ► **figure 1**. C'est deux fois plus que pour les 10 % des ménages les plus aisés.

Très peu de ménages déclarent une amélioration de leur budget, environ 2 % dans la région, même chez les plus aisés.

► 1. Perception de l'évolution de la situation financière lors du premier confinement selon le niveau de vie



Lecture : en mai 2020, en Bourgogne-Franche-Comté, parmi les 10 % des habitants dont le niveau de vie est le plus faible, 30 % déclarent que leur niveau de vie a baissé depuis le début du confinement, 56 % l'estiment stable.

Champ : personnes de 15 ans ou plus, résidant hors maisons de retraite et prisons.

Source : Insee-Drees, enquête EpiCov, vague 1

Les actifs sont plus touchés que les retraités

Le confinement a surtout affecté les actifs. Ils sont 27 % à évoquer une dégradation de leurs finances. C'est également moins qu'au niveau national (29 %).

Les retraités sont moins touchés, car la crise sanitaire n'a eu aucune conséquence sur le niveau des pensions. Dans la région,

seuls 6 % évoquent des pertes financières. Pour ces derniers, ce ressenti est probablement en lien avec un conjoint encore sur le marché du travail ou des revenus moindres tirés du patrimoine.

Près de la moitié des artisans et des commerçants ressentent une dégradation de leurs ressources

Les artisans et les commerçants ont été les plus touchés par le premier confinement en raison des fermetures de la plupart des commerces non alimentaires. Près de la moitié d'entre eux déclarent une dégradation financière : 47 % contre 53 % au niveau national. Les ouvriers sont ensuite les plus concernés, 35 % contre 37 % en France. En Bourgogne-Franche-Comté, seuls les employés ont un moins bon ressenti par rapport à la moyenne nationale, 32 % déclarent une détérioration financière contre 29 %. Viennent ensuite les professions intermédiaires, les agriculteurs (21 à 23 %) et les cadres (19 %).

Près de la moitié des ouvriers ont bénéficié du chômage partiel

La perception de l'évolution de la situation financière est en partie liée à la possibilité ou non des salariés de continuer à exercer tout ou partie de leur activité. À ce titre, les fonctionnaires ont pu continuer à travailler, pour beaucoup à télétravailler, ou ont pu bénéficier de dispositifs autorisant des absences spéciales intégralement rémunérées. Ces adaptations ont préservé leurs ressources.

Pour les salariés n'ayant pu maintenir totalement leur niveau d'activité, ils ont pu, via leur entreprise, avoir recours au chômage partiel pour limiter la baisse de leur niveau de vie. Entre mi-mars et mai 2020, en Bourgogne-Franche-Comté, comme au niveau national, 36 % des personnes en emploi avant le début du confinement déclarent avoir utilisé le dispositif de l'activité partielle. Près de 15 % l'ont utilisé sur la totalité du premier confinement et 21 % ont déclaré en avoir bénéficié pour partie. Au sein des entreprises, l'appel au chômage partiel diffère selon la catégorie d'emploi. Ainsi, dans la région, 56 % des ouvriers ont été concernés par l'activité partielle. Cette proportion est seulement de 25 % pour les cadres, probablement en lien avec la possibilité de travailler à distance.

► Définition

Le **niveau de vie** des individus d'un ménage rapporte tous leurs revenus nets d'impôts directs au nombre d'unités de consommation présents dans le ménage. Les unités de consommation sont calculées de la façon suivante : 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie est le même pour tous les individus d'un même ménage.

► Source

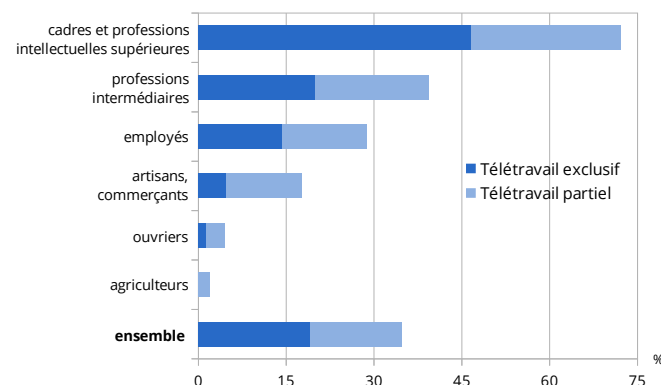
L'**enquête Épidémiologie et Conditions de vie** (EpiCov) a été élaborée par l'Insee et la Drees, en collaboration avec Santé publique France et l'Insee dans le contexte de la pandémie de la Covid-19. Un de ses objectifs est d'étudier les répercussions du confinement du printemps 2020 pour juguler l'épidémie, sur les conditions de vie de la population. Pour cela, elle s'est déroulée en mai 2020 principalement sur internet mais aussi par téléphone. L'échantillonnage et la participation permettent d'analyser des résultats par département. Au total, 135 000 résidents en France, âgés de 15 ans ou plus, ont répondu à l'enquête. Ils furent en Bourgogne-Franche-Comté près de 6 200 : de 600 dans la Nièvre et l'Yonne jusqu'à 1 100 en Côte-d'Or et dans le Doubs.

Près des trois quarts des cadres ont télétravaillé

Dans la région, 35 % des personnes en emploi ont pu travailler à distance, c'est un peu moins qu'en France, 44 % ► **figure 2**. Ce mode de travail a été partiel pour 16 %, total pour 19 %. Le télétravail exclusif a été bien moins fréquent dans la région. C'est en Île-de-France que le télétravail a été le plus pratiqué. Il a concerné 63 % des actifs occupés dont 50 % qui l'ont adopté exclusivement.

D'une manière générale, le télétravail dépend très fortement de la nature de l'activité. Ainsi, 72 % des cadres ont télétravaillé dans la région. Près de 46 % ont même pu avoir recours exclusivement à ce mode de travail. La situation est rare chez les ouvriers et concerne moins de 30 % des employés.

► 2. Recours au télétravail selon la catégorie socioprofessionnelle



Lecture : en mai 2020, en Bourgogne-Franche-Comté, 19 % des personnes qui avaient travaillé la semaine précédant l'enquête déclarent avoir exclusivement télétravaillé, 16 % en partie.

Champ : personnes de 15 ans ou plus, ayant travaillé au moins une heure la semaine précédant l'enquête et résidant hors maisons de retraite et prison.

Source : Insee-Drees, enquête EpiCov, vague 1

Une dégradation financière plus fréquente dans l'Yonne qu'en Haute-Saône

L'Yonne est le département de la région où les personnes déclarent le plus, à 22 %, une dégradation de leur budget. Les actifs du département figurent parmi ceux qui ont le moins fréquemment télétravaillé et le moins bénéficié du chômage partiel dans la région. Les habitants du Territoire de Belfort sont moins nombreux à évoquer que leurs finances ont souffert. Dans ce département très urbain, le recours des actifs au télétravail et à l'activité partielle a été important. Enfin, les habitants de Haute-Saône apparaissent les plus préservés, 18 % évoquent une détérioration financière. ●

David Brion, Marie-Laure Simon (Insee)

► Pour en savoir plus

- **Firlej A., Pawlowski É.**, « Des conséquences financières du premier confinement plus marquées pour les franciliens et sur la côte méditerranéenne », Insee Première n°1850, avril 2021.
- **Givord P., Silhol J.**, « Confinement : des conséquences économiques inégales selon les ménages », Insee Première n°1822, octobre 2020.
- « En mai 2020, 4,5 % de la population en France métropolitaine a développé des anticorps contre le SARS-CoV-2 », Drees Études et Résultats n° 1167, octobre 2020.

